



Décision n° 76/2025  
SC

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA HAUTE-SAINTONGE**

*Extrait du registre de décisions du Président*

*En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire délégrant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (Point 5 : signature de conventions de mise à disposition de personnel CDCHS).*

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer une convention de mise à disposition de :

- Madame MOREAU Pascale du 07/02/2025 au 06/08/2025, avec la commune de Saint Genis de Saintonge,

Fait à Jonzac  
Le **06 FEV 2025**

Le Président  
Claude BELOT

**Communauté des Communes  
de la Haute-Saintonge**  
7 rue Taillefer - CS 70002  
17501 JONZAC Cedex